

Les News du CSE - Direction Orange Ile-de-France - Décembre 2024

Politique de l'emploi et des compétences 2025

La direction de la DOIDF a présenté aux élus du CSE une prospective de l'emploi très sombre à fin 2026.

Les effectifs baisseront de plus de 13% en lien avec la baisse d'activité et les départs naturels.

Toutes les unités seront concernées par la baisse des effectifs et plus particulièrement l'Agence Distribution qui perdra plus de 30% d'effectifs.

La Cfdt a immédiatement alerté la direction sur la charge de travail liée au non remplacement des départs et a formulé 3 demandes majeures :

- garantir des emplois à tous les salariés
- limiter le recours à la sous-traitance
- réinternaliser certaines activités

Pour accompagner la transformation de la culture de l'entreprise, le plan de formation 2025 de la DOIDF, répond à 2 besoins :

- renforcer les compétences métiers
- acquérir de nouvelles compétences

La proposition de la direction est de faire bénéficier aux salariés de 30 heures de formation en moyenne en 2025, soit une progression de plus d'une heure.

Cette annonce, présentée par la direction comme un élément positif, est pour la Cfdt à relativiser car ces heures seront majoritairement dispensées en e-learning.

Pour la Cfdt, il est nécessaire que les formations en distanciel à l'initiative de l'employeur soient exclusivement suivies sur le temps de travail.

Il est indispensable que les salariés disposent des conditions de formation adaptées.

La Cfdt regrette que ce plan de formation donne peu de visibilité sur les parcours de formation et de reconversion accessibles aux salariés. Nous déplorons que les

Plans de Formation Individuels des salariés deviennent facultatifs pour les managers.

Les équipes de la Cfdt restent mobilisées pour défendre l'emploi, les conditions de travail et les droit des salariés.

Evolution de la production au sein de la Direction Service Client Entreprise.

Pour rappel, la création de l'entité DSCE résulte du nouvel ancrage Entreprise. Après deux ans d'existence, Orange envisage une réorganisation de la Direction de la Transformation, Prévision et Performance de la production (DT3P) et Direction de la Production Technique (DPT).

Ce projet complexe nous a été présenté en séance. La Cfdt est perplexe sur la mise en oeuvre de cette refonte, particulièrement sur la conduite des sous-traitants.

Toutefois, le remodelage du pilotage tel qu'il nous a été présenté apporterait un bénéfice sur la répartition de la charge de travail des Responsables Affaires Clients (RAC). Pour information, ces derniers gèrent actuellement 30 000 commandes par mois.

La Cfdt sera vigilante face à la capacité d'adaptation des salariés à cette nouvelle organisation. Vos élus ont donc mandaté une CSST pour rencontrer les collègues impactés afin de minimiser les Risques Psychos Sociaux de cette transformation.

Direction Orange Ile-de-France - Décembre 2024

Cfdt: LES NEWS DU CSE

Politique de l'emploi et des compétences 2025

La direction de la DCOF a présenté aux élus du CSE une **prospéctive de l'emploi très sombre à fin 2025**.

Les effectifs baisseront de plus de 13% en lien avec la baisse d'activité et les départs naturels.

Toutes les unités seront concernées par la baisse des effectifs et plus particulièrement l'Agence Distribution qui perdra plus de 30% d'effectifs.

La Cfdt a immédiatement alerté la direction sur la charge de travail liée au non remplacement des départs et a formulé 3 demandes majeures :

- garantir des emplois à tous les salariés
- limiter le recours à la sous-traitance
- réintéresser certaines activités

Pour accompagner la transformation de la culture de l'entreprise, le plan de formation 2025 de la DCOF, répond à 2 besoins :

- renforcer les compétences métiers
- acquérir de nouvelles compétences

La proposition de la direction est de faire bénéficier aux salariés de 30 heures de formation en moyenne en 2025, soit une progression de plus d'une heure.

Cette annonce, jugée par la direction comme un élément positif, est pour la Cfdt à relativiser car ces heures seront majoritairement dispensées en e-learning.

Pour la Cfdt, il est nécessaire que les formations en distanciel à l'initiative de l'employeur soient exclusivement suivies sur le temps de travail.

Il est indispensable que les salariés disposent des conditions de formation adaptées.

La Cfdt regrette que ce plan de formation donne peu de visibilité sur les parcours de formation et de reconversion accessibles aux salariés. Nous déplorons que les Plans de Formation Individuels des salariés deviennent facultatifs pour les managers.

Les équipes de la Cfdt restent mobilisées pour défendre l'emploi, les conditions de travail et les droit des salariés.

LA CFPDT, AVEC VOUS ET POUR VOUS

SUIVEZ NOUS SUR

#Partout pour tous

Documents

[Les News du CSE - Direction Orange Ile-de-France - Décembre 2024](#)